

Accord CE/États-Unis: coopération dans le domaine de la réglementation de la sécurité de l'aviation civile

2007/0111(NLE) - 02/12/2008

En adoptant selon la procédure simplifiée (article 43, par. 1, du règlement), le rapport de M. Paolo **COSTA** (ALDE, IT), la commission des transports et du tourisme approuve telle quelle, la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne et les États Unis d'Amérique relatif à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sécurité de l'aviation civile.